

SÉPARATEUR DE VOIE EN BOIS

Référence : 03462

RESUME

Le séparateur de voie amovible en bois est idéal pour délimiter des voies dans les stations de ski, les parkings ou les espaces enneigés.

La base, en rondin de bois, mesure 3 mètres de longueur pour un diamètre de 28 cm.

De chaque côté de la base est fixé un pare-chasse-neige, long de 3 mètres de diamètre 14 cm. Les pieds du séparateur de voie sont en acier galvanisé.

Le séparateur est fabriqué en bois traité autoclave qui préserve sa durabilité.

L'installation est très facile : il suffit de le déposer à l'endroit souhaité à l'aide d'un chariot élévateur.

Les points forts :

- Ultra-résistant
- Livré monté
- Facile à installer

DESCRIPTION

À quoi sert le séparateur de voie jardinière ?

Ce séparateur peut s'installer sur les voies privées ou publiques pour délimiter une des voies de circulation, des voies piétonnes ou d'autres zones. Il habillera parfaitement vos espaces urbains grâce au bois qui apporte esthétique et chaleur. Notre séparateur de voie est très utilisé dans des endroits enneigés

tels que des stations de ski.

Il est composé d'une base en rondin de bois et rehaussé d'une main courante pour plus de visibilité qui peut également servir de barre d'appui. De plus, les véhicules ne peuvent pas franchir ce séparateur de voie.

L'avantage principal de notre séparateur de voie réside dans ses matériaux :

- Le bois Douglas

Ces séparateurs de voie en bois sont certifiés CE en conformité avec la norme EN 1317 1-2-5. Le douglas utilisé est traité par autoclave sans chrome, ni arsenic en suivant la norme NF EN 335. Cette essence résineuse est reconnue pour ses propriétés mécaniques associées à un niveau de durabilité naturelle élevé. Le Douglas ne prend pas l'humidité, ce séparateur de bois, même installé dans un milieu enneigé, restera intact et durable. Il est naturellement imputrescible, classe 3 sans traitement. L'utilisation de ce bois permet de capter le dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂) sous forme solide : 1 mètre cube de bois permet de stocker 1 tonne de gaz carbonique.

Retrouvez toutes les informations sur le bois Douglas et sur son entretien sur notre article de blog : [les caractéristiques du bois](#).

- L'acier galvanisé

Par sa composition, l'acier galvanisé offre une extrême résistance, même face à des conditions climatiques telles que la neige, la neige mouillée et fondue, la pluie ou encore la boue. L'ensemble des parties qui constituent notre séparateur modulaire de voie est donc extrêmement résistant, même face à la corrosion.

Comment installer un séparateur de voie en bois ?

Les séparateurs de voie amovibles sont livrés directement montés.

Afin de les installer, rien de plus facile. Une fois le colis déballé, il suffit d'utiliser un chariot élévateur pour le déplacer et le poser à l'endroit souhaité. Le séparateur pèse 280 kg, il est indispensable d'utiliser un engin pour le déplacer.

Caractéristiques du séparateur de voie bois

L'ensemble autoportant est constitué :

D'une base en rondin de bois

- Longueur : 3 mètres
- Diamètre : 28 cm

D'une rehausse main courante en rondin de bois

- Longueur : 2,9 mètres
- Diamètre : 16 cm

De 3 rondins intermédiaires en rondin de bois

- Longueur : 0,55 mètre
- Diamètre : 10 cm

De 2 rondins pare-chasse-neige en rondin de bois

- Longueur : 3 mètres
- Diamètre : 14 cm

De pieds en acier galvanisé chaud

- Diamètre : 14 cm

Dimensions hors-tout

- Longueur : 3 mètres

- Largeur : 0,54 mètre
- Hauteur : 0,75 mètre
- Poids : 280 kg

